



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association néo-brunswickoise de massothérapeutes, Inc. tenue le 4 décembre 2021 via la plateforme de réunion Zoom (AGA virtuelle).

Nombre total de membres praticiens le 4 décembre 2021: 630

Nombre total de membres praticiens présents à l'AGA de 2021: 61

Nombre total de procurations reçues des membres praticiens pour l'AGA de 2021: 1

Total des membres éligibles présents et par procuration: 62

Quorum requis: vingt (20) membres votants: Quorum établi et confirmé

Membres de l'Exécutif présents:

- Christine Léger, Présidente
- Aaron LeBlanc, Président-élu
- Christy Walker, Trésorière
- Nadine Currie Jackson, Secrétaire

Membres de l'exécutif non présents:

- S/O

Bureau du Directeur exécutif:

- Coralie Hopkins, Directrice exécutive

Invités:

- Aucun invité présent

1. Règles de la réunion

Christine Léger, Présidente, a informé les participants des règles de la réunion et de la manière de procéder aux questions et réponses, y compris l'utilisation de la boîte de discussion par rapport à la boîte de questions/réponses.

2. Mot de reconnaissance des nations autochtones

Christine Léger, Présidente, lit à haute voix le mot de reconnaissance des nations autochtones.

3. Rappel à l'ordre

Christine Léger, Présidente, ouvre la séance de l'Assemblée générale annuelle 2021 à 10h37.

L'option est donnée de fournir des informations dans l'une ou l'autre des langues officielles, l'anglais ou le français. Personne n'a demandé à ce que les explications soient fournies en

français. Il est également possible de poser des questions et d'obtenir des réponses dans l'une ou l'autre langue dans le chat ou dans la boîte de questions/réponses.

4. Établissement du quorum

Le quorum est établi et confirmé.

6.10 QUORUM POUR LES AGAS ET LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES

Le quorum est de vingt (20) membres votants.

2.1.21 "Membre votant" signifie que seuls les membres praticiens qui sont en règle avec l'Association et avec le Collège et qui l'ont été pendant au moins trente (30) jours immédiatement avant une assemblée générale peuvent voter sur toutes les questions qui le requièrent aux assemblées générales.

5. Approbation de l'ordre du jour de 2021

La motion d'approbation de l'ordre du jour, tel que présenté, est faite par Carl Trickey.

La motion est appuyée par Alison Orr.

Discussion: il n'y a pas de discussion.

Les membres ont eu la possibilité de voter avant la réunion.

La motion d'approbation de l'ordre du jour, telle que présentée, a été votée et approuvée par les membres votants admissibles; il y a eu quarante-deux (42) votes pour, aucun vote contre ou abstention. La motion est adoptée.

6. Lecture, correction et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2020.

La motion visant à approuver le procès-verbal de l'AGA 2020, tel que présenté, est présentée par: Stephanie Mead.

La motion est appuyée par Roberte Richard.

Discussion: il n'y a pas de discussion.

Corrections: Il n'y a pas eu d'erreurs ou d'omissions.

Les membres ont eu la possibilité de voter avant la réunion.

La motion d'approbation du procès-verbal de 2020 a été votée et approuvée par les membres votants admissibles; il y a eu quarante-deux (42) votes pour, aucun vote contre ou abstention. La motion est adoptée.

7. Rapports de l'exécutif et des comités

a. Rapport de la Présidente

Carl Trickey propose de recevoir le rapport tel que présenté.

La motion est appuyée par Carla O'Donnell.

Discussion: il n'y a pas eu de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion visant à recevoir le rapport de la Présidente a été votée et reçue par les membres admissibles à voter; il y a eu quarante et un (41) votes pour, aucun vote contre et une (1) abstention. La motion est adoptée.

Kelly Rogers propose d'approuver le rapport tel que présenté.

La motion est appuyée par Carl Trickey.

Discussion: il n'y a pas eu de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion d'approbation du rapport de la Présidente est mise aux voix et approuvée par les membres votants admissibles; il y a eu quarante et un (41) votes pour, aucun vote contre et aucune abstention. La motion est adoptée.

b. Rapport de la Directrice exécutive

La motion pour recevoir le rapport, tel que présenté, est faite par Anne Marie Dupuis.

La motion est appuyée par Alison Orr.

Discussion: il n'y a pas de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion visant à recevoir le rapport de la Directrice exécutive a été votée et reçue par les membres admissibles à voter; il y a eu quarante et un (41) votes pour, aucun vote contre et une (1) abstention. Motion adoptée.

La motion pour approuver le rapport, tel que présenté, est faite par Carl Trickey.

La motion est appuyée par Kelly Rogers.

Discussion: il n'y a pas eu de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion d'approbation du rapport de la Présidente est mise aux voix et approuvée par les membres votants admissibles; il y a eu quarante-deux (42) votes pour, aucun vote contre et aucune abstention. La motion est adoptée.

c. Rapport du Comité sur la prévention et l'éducation en matière d'agression (CPEA)

Carla O'Donnell propose de recevoir le rapport tel que présenté.

La motion est appuyée par Alison Orr.

Discussion: il n'y a pas de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion visant à recevoir le rapport du CPEA a été votée et reçue par les membres votants admissibles; il y a eu quarante et un (41) votes pour, aucun vote contre et une (1) abstention. Motion adoptée.

Martin Salkey propose d'approuver le rapport tel que présenté.

La motion est appuyée par Michelle LeBlanc.

Discussion: il n'y a pas de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion d'approbation du rapport du CPEA est mise aux voix et approuvée par les membres votants admissibles; il y a eu quarante et un (41) votes pour, aucun vote contre et une (1) abstention. La motion est adoptée.

d. Rapport du Comité de la vérification et des finances

Une motion visant à recevoir ce rapport, tel que présenté, est présentée par Crystal London.

La motion est appuyée par Alison Orr.

Discussion: il n'y a pas de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion visant à recevoir le rapport du Comité de la vérification et des finances a été votée et reçue par les membres admissibles à voter; il y a eu quarante et un (41) votes pour, aucun vote contre et une (1) abstention. Motion adoptée.

Tanya Sisk propose d'approuver le rapport, tel que présenté.
La motion est appuyée par Charlyne Boudreau.

Discussion: il n'y a pas de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion d'approbation du rapport sur la vérification et les finances est mise aux voix et approuvée par les membres votants admissibles; il y a eu quarante-deux (42) votes pour, aucun vote contre et aucune abstention. La motion est adoptée.

e. Rapport du Comité consultatif sur la gouvernance du Conseil d'administration (CCGC)

Kelly Rogers propose de recevoir ce rapport, tel que présenté.

La motion est appuyée par Michael Gillis.

Discussion: il n'y a pas de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion visant à recevoir le rapport du CCGC a été votée par les membres votants admissibles; il y a eu quarante et un (41) votes pour, aucun vote contre et une (1) abstention. Motion adoptée.

Ashley Brzezicki propose d'approuver le rapport tel que présenté.

La motion est appuyée par Anne Marie Dupuis.

Discussion: il n'y a pas de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion d'approbation du rapport du CCGC a été votée et approuvée par les membres votants admissibles; il y a eu quarante (40) votes pour, un (1) vote contre et une (1) abstention. La motion est adoptée.

f. Rapport d'instruction

La motion pour recevoir ce rapport, tel que présenté, est faite par Martin Salkey.

La motion est appuyée par Alison Orr.

Discussion: il n'y a pas de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion pour recevoir le rapport d'instruction a été votée et reçue par les membres votants admissibles; il y a eu quarante et un (41) votes pour, aucun vote contre et une (1) abstention. Motion adoptée.

La motion pour approuver le rapport, tel que présenté, est faite par Carl Trickey.

La motion est appuyée par April Adams.

Discussion: il n'y a pas eu de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion d'approbation du rapport d'instruction est mise aux voix et approuvée par les membres votants admissibles; il y a eu quarante et un (41) votes pour, aucun vote contre et une (1) abstention. La motion est adoptée.

g. Rapport d'examen financier

Crystal London propose de recevoir le rapport tel que présenté.

La motion est appuyée par Kelly Rogers.

Discussion: il n'y a pas de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion visant à recevoir le rapport d'examen financier a été votée et reçue par les membres votants admissibles; il y a eu quarante et un (41) votes pour, aucun vote contre et une (1) abstention. Motion adoptée.

La motion pour approuver le rapport, tel que présenté, est faite par Tanya Sisk.

La motion est appuyée par Carl Trickey.

Discussion: il n'y a pas eu de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion d'approbation du rapport d'examen financier a été votée et reçue par les membres votants admissibles; il y a eu quarante et un (41) votes pour, aucun vote contre et une (1) abstention. La motion est adoptée.

h. Rapport du Comité de mentorat

Ashley Boyd propose de recevoir le rapport tel que présenté.

La motion est appuyée par Crystal London.

Discussion: il n'y a pas de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion visant à recevoir le rapport du comité de mentorat a fait l'objet d'un vote par les membres votants admissibles; il y a eu quarante (40) votes pour, aucun vote contre et deux (2) abstentions. La motion est adoptée.

La motion pour approuver le rapport, tel que présenté, est faite par Alison Orr.

La motion est appuyée par April Adams.

Discussion: il n'y a pas de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion d'approbation du rapport du Comité de mentorat a été votée et approuvée par les membres votants admissibles; il y a eu quarante et un (41) votes pour, aucun vote contre et une (1) abstention. La motion est adoptée.

i. Vote de remerciement pour les membres des comités et du Conseil d'administration

La motion de *Vote de remerciement* est présentée par Christine Léger, Présidente.

Selon *Perry's Call to Order* (les règles d'ordre de l'ANBMT), la motion ne nécessite pas d'auteur, de second ou de vote par les membres présents.

Discussion: il y a une discussion de la part de Christine Léger.

J'aimerais prendre un moment pour remercier tous ceux qui ont fait partie d'un comité ou du Conseil d'administration. Votre travail et votre dévouement à ces comités sont très, très appréciés. L'ANBMT ne serait pas une organisation aussi forte sans votre aide.

Je propose un vote de remerciement à Angela Gowan, présidente du CCGC, Nadine Currie Jackson (Secrétaire du conseil) et Christy Walker (Trésorière du conseil) pour leur travail acharné et leur dévouement exceptionnel à l'Association.

8. Affaires nouvelles

j. Élections pour les postes suivants:

Poste de Secrétaire-trésorier

Tom Peppard est proposé au poste de Secrétaire-trésorier.

Tom Peppard accepte la nomination.

Le nombre de candidats au poste est égal au nombre de postes vacants. Il y a suffisamment de candidats pour le poste de Secrétaire-trésorier; aucune autre nomination n'a été soumise à la date limite de 15 jours avant l'AGA. Les nominations de l'assemblée ne sont pas autorisées, conformément aux Règlements.

Tom Peppard est élu par acclamation au poste de Secrétaire-trésorier.

Postes de Directeurs régionaux

Zone 1 - Moncton/Sud-Est

Ashley Brzezicki a été mise en candidature au poste de Directrice régionale, Zone 1, Moncton/Sud-Est.

Ashley Brzezicki a accepté cette nomination.

Le nombre de candidats au poste est égal au nombre de postes vacants. Il y a suffisamment de candidats pour le poste de Directeur régional, Zone 1, Moncton/Sud-Est; aucune autre candidature n'a été soumise à la date limite de 15 jours avant l'AGA. Les mises en candidature ne sont pas autorisées par l'assemblée, conformément aux Règlements.

Ashley Brzezicki est élue par acclamation au poste de directrice régionale, Zone 1, Moncton/Sud-Est.

Zone 2 - Baie de Fundy/Saint John

Krista Sutton a été mise en candidature au poste de Directrice régionale, Zone 2, Baie de Fundy/Saint John.

Krista Sutton a accepté cette nomination.

Le nombre de candidats au poste est égal au nombre de postes vacants. Il y avait suffisamment de candidats pour le poste de Directeur régional, Zone 2, Baie de Fundy/Saint John; aucune autre candidature n'a été soumise à la date limite de 15 jours avant l'AGA. Les mises en candidature ne sont pas autorisées par l'assemblée, conformément aux Règlements.

Krista Sutton est élue par acclamation au poste de Directrice régionale, Zone 2, Baie de Fundy/Saint John.

Zone 3 - Fredericton/River Valley

Discussion: il y a eu une discussion.

Christine Léger, Présidente, indique que le poste de la Zone 3 est vacant et qu'il n'y a aucun candidat. Le Conseil espère qu'au cours des semaines et des mois à venir, il trouvera des candidats pour combler ce poste vacant. Ils combleront le poste vacant par une nomination conformément à l'autorité du Conseil d'administration en vertu des Règlements. Une notification sera diffusée auprès de nos membres. Si un participant de cette zone souhaite proposer son nom, veuillez contacter l'ANBMT après cette réunion. Nous aimerions vraiment qu'un membre représente chaque région.

Zone 4 - Madawaska/Nord-Ouest

Martine Hudon a été nommée au poste de Directrice régionale, Zone 4, Madawaska /Nord-Ouest.

Martine Hudon a accepté cette nomination.

Le nombre de candidats au poste est égal au nombre de postes vacants. Il y a suffisamment de candidats pour le poste de Directeur régional, Zone 4, Madawaska /Nord-Ouest; aucune autre candidature n'a été soumise à la date limite de 15 jours avant l'AGA. Les nominations de l'assemblée ne sont pas permises selon les Règlements.

Martine Hudon est élue par acclamation au poste de Directrice régionale, Zone 4, Madawaska /Nord-Ouest.

Zone 5 - Restigouche

Jo-Ann Haché est nommée au poste de Directrice régionale de la Zone 5, Restigouche.

Jo-Ann Haché a accepté cette nomination.

Le nombre de candidats au poste est égal au nombre de postes vacants. Il y a suffisamment de candidats pour le poste de Directeur régional, Zone 5, Restigouche; aucune autre candidature n'a été soumise à la date limite de 15 jours avant l'AGA. Les mises en candidature ne sont pas autorisées par l'assemblée, conformément aux Règlements.

Jo-Ann Haché est élue par acclamation au poste de Directrice régionale, Zone 5, Restigouche.

Zone 6 - Bathurst/Péninsule acadienne

Discussion: il y a eu une discussion.

Christine Léger, Présidente, indique que le poste de la Zone 3 est vacant et qu'il n'y a aucun candidat. Le Conseil espère qu'au cours des semaines et des mois à venir, il trouvera des candidats pour combler ce poste vacant. Ils combleront le poste vacant par une nomination conformément à l'autorité du Conseil d'administration en vertu des Règlements. Une notification sera diffusée auprès de nos membres. Si un participant de cette zone souhaite proposer son nom, veuillez contacter l'ANBMT après cette réunion. Nous aimerions vraiment qu'un membre représente chaque région.

Zone 7-Miramichi

Darcy Gulliver a été mis en candidature au poste de Directeur régional, Zone 7, Miramichi.

Darcy Gulliver accepte cette candidature.

Le nombre de candidats au poste est égal au nombre de postes vacants. Il y a suffisamment de candidats pour le poste de Directeur régional, Zone 7, Miramichi; aucune autre candidature n'a été soumise à la date limite de 15 jours avant l'AGA. Conformément aux Règlements, les mises en candidature ne sont pas permises de l'assemblée.

Darcy Gulliver est élu par acclamation au poste de Directeur régional, Zone 7, Miramichi.

k. Vote pour approuver les modifications proposées aux Règlements, comme suit:

1. Changement de mois pour l'AGA de novembre à décembre: Articles 5.2.1, 5.4.1, et 5.4.3

- 5.2.1 À compter de l'Assemblée générale annuelle de novembre 2021 et par la suite, le Conseil d'administration peut être composé de dix (10) personnes au maximum, comme suit:
- 5.4.1 Les candidats au poste de Secrétaire-trésorier seront proposés par le Comité de nomination et, à compter de l'Assemblée générale annuelle de novembre 2021 et par la suite, ils seront élus par les Membres votants.
- 5.4.3 Les candidats au poste de Directeur régional seront proposés par le Comité de nomination et, à partir de l'Assemblée générale annuelle de novembre 2021, ils seront élus par les Membres votants de leur zone respective.

Kelly Rogers propose d'approuver la modification des Règlements.

La motion est appuyée par Shawna Birnbaum.

Discussion: il n'y a pas eu de discussion.

Les membres ont eu la possibilité de voter avant la réunion.

La motion d'approbation de la modification proposée au Règlement a été votée et approuvée par les membres votants admissibles; il y a eu trente-sept (37) votes pour, quatre (4) votes contre et une (1) abstention. La motion est adoptée.

2. Supprimer le mois de novembre et préciser l'année seulement: Article 5.4.2

5.4.2 Les candidats au poste de Président-élu seront proposés par le Comité de nomination et, à partir de l'Assemblée générale annuelle de novembre 2022 et par la suite, élus par les Membres votants.

Anne Marie Dupuis propose d'approuver la modification des Règlements.

La motion est appuyée par Carl Trickey.

Discussion: il n'y a pas eu de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion d'approbation de la modification proposée au Règlement a été votée et approuvée par les membres votants admissibles; il y a eu trente-neuf (39) votes pour, un (1) vote contre et deux (2) abstentions. La motion est adoptée.

3. Changement de nom du Comité de nomination à Comité consultatif sur la gouvernance du conseil d'administration: Articles 5.1.2, 5.4.1, 5.4.2, 5.4.3, 5.4.6, 5.10.1 et 5.12.1.

5.1.2 Un Directeur doit avoir des connaissances et des compétences dans une ou plusieurs régions de gouvernance, y compris, mais sans s'y limiter, dans les domaines de la politique, des finances, des programmes, du personnel et de la défense des intérêts, et doit faire l'objet d'un examen par le Comité de nomination avant d'être élu au Conseil d'administration.

5.4.1 Les candidats au poste de Secrétaire-trésorier sont proposés par le Comité de nomination et, à partir de l'Assemblée générale annuelle de novembre 2021, ils sont élus par les Membres votants.

5.4.2 Les candidats au poste de Président-élu seront proposés par le Comité de nomination et seront élus par les Membres votants à partir de l'Assemblée générale annuelle de novembre 2022.

5.4.3 Les candidats aux postes de Directeurs régionaux seront proposés par le Comité de nomination et, à compter de l'Assemblée générale annuelle de novembre 2021, ils seront élus par les Membres votants de leur zone respective.

5.4.6 Les candidatures des Directeurs doivent être reçues par le Comité de nomination au moins quinze (15) jours avant la date et l'heure fixées pour l'Assemblée générale annuelle.

5.10.1 Si, pour quelque raison que ce soit, un Directeur n'est pas en mesure de terminer son mandat, le Conseil d'administration doit nommer un remplaçant pour occuper le poste vacant dès que possible; le ou les candidats au poste vacant sont présentés par le Comité de nomination;

5.12.1 Le Président:

d) Est membre d'office de tous les comités, à l'exception du Comité de nomination;

Carl Trickey propose d'approuver l'amendement au Règlement.

La motion a été appuyée par Anne Marie Dupuis.

Discussion: il n'y a pas eu de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion d'approbation de la modification proposée aux Règlements a été votée et approuvée par les membres admissibles à voter; il y a eu quarante et un (41) votes pour, aucun vote contre et une (1) abstention. La motion est adoptée.

4. Changement de date pour les résolutions spéciales de trente (30) jours à quarante-cinq (45) jours de préavis avant une assemblée générale: Article 2.1.19

2.1.19 "Résolution spéciale" signifie une résolution nécessitant un préavis d'au moins trente (30) jours avant une assemblée générale, et au moins les deux tiers des votes des Membres votants présents au moment du vote; les amendements proposés à cette résolution doivent être reçus par le Conseil d'administration au moins quinze (15) jours avant cette Assemblée générale.

Anne Marie Dupuis propose d'approuver la modification des Règlements.

La motion est appuyée par Carl Trickey.

Discussion: il n'y a pas eu de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion d'approbation de la modification proposée au Règlement a été votée et approuvée par les membres votants admissibles; il y a eu quarante (40) votes pour, deux (2) votes contre et aucune abstention. La motion est adoptée.

5. Augmentation du nombre de réunions du Conseil d'administration requises par an, d'au moins quatre (4) fois à six (6) fois par année civile: Article 6.1.2

6.1.2 Le Conseil d'administration doit tenir ces réunions au moins quatre (4) fois par année civile.

Carl Trickey propose d'approuver la modification des Règlements.

La motion est appuyée par Anne Marie Dupuis.

Discussion: il n'y a pas eu de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion d'approbation de la modification proposée au Règlement a été votée et approuvée par les membres votants admissibles; il y a eu trente-sept (37) votes pour, trois (3) votes contre et deux (2) abstentions. La motion est adoptée.

6. Inclure les membres qui changent leur statut pour celui de non-praticien; en plus d'un membre qui démissionne, qui est suspendu ou qui est expulsé: Articles 4.7

4.7 COTISATIONS DES MEMBRES

d) Un membre qui démissionne, est suspendu ou est expulsé de l'Association n'a pas droit à un remboursement de toute partie des frais payés, sauf dans des circonstances extraordinaires et à la discrétion du **Conseil d'administration**.

Anne Marie Dupuis propose d'approuver la modification du Règlement.

La motion est appuyée par April Adams.

Discussion: il n'y a pas eu de discussion.

Les membres ont eu l'occasion de voter avant la réunion.

La motion d'approbation de la modification proposée au Règlement a été votée et approuvée par les membres votants admissibles; il y a eu trente (30) votes pour, sept (7) votes contre et cinq (5) abstentions. La motion est adoptée.

I. Annonce de la date de l'AGA de 2022

Discussion: il y a eu une discussion.

Christine Léger, Présidente, annonce la date de la prochaine AGA virtuelle de 2022, qui aura lieu le 11 février 2023.

9. Ajournement

Tous les points à l'ordre du jour ont été traités.

La motion d'ajournement de la réunion est présentée par Ashley Brzezicki.

La motion est appuyée par April Adams.

Discussion: il n'y a pas eu de discussion.

La motion d'ajournement de la réunion a été votée par les membres présents par le biais d'un sondage virtuel en direct; tous les participants ont voté pour l'ajournement de la réunion, sans vote contre ni abstention. La motion est adoptée.

La réunion est ajournée à **12h08**.

Approuvé par le Comité exécutif: Le 9 janvier 2022

Signature de la Directrice:

